

Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'égalité Femmes Hommes dévalorise une profession largement féminisée.

Union
syndicale
Solidaires

"Nous sommes en train de voir si nous pouvons transformer cette expérience en CAP petite enfance, en diplôme d'État, en brevet d'État d'éducatrice de jeunes enfants" a-t-elle dit en évoquant les mères de familles.

Considérer que l'expérience d'éducation de ses propres enfants permettrait d'exercer des métiers de la petite enfance est une insulte faite à l'ensemble des professionnel-les du secteur. Cette déclaration n'est pas très différente de celle de Xavier Darcos qui, ministre de l'Education Nationale, déclarait que la mission des professeurs des écoles en maternelle était **"de faire faire la sieste et de changer les couches des enfants"**.

Etre un-e professionnel-le de la petite enfance c'est avant tout avoir suivi une formation qui permet : de détecter en amont les problématiques, de faire de la prévention, d'alerter les partenaires compétents, au besoin de permettre d'acquérir les habiletés sociales et/ou de compenser des troubles temporaires. Bref, c'est une profession à part entière.

Elever ses enfants ne donne pas les compétences pour accompagner ceux des autres. Faire le repas de la famille ne donne pas le diplôme de cuisinier-e. Recoudre un bouton ne fait pas de vous un-e couturier-e...

La proposition de Marlène Schiappa dévalorise le travail des Educateurs et Educatrices de Jeunes Enfants, les détentrices et détenteurs de CAP petite enfance,... en le présentant comme des « *besognes domestiques* ». Cette proposition est une insulte au professionnalisme et aux compétences des personnels de la petite enfance.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, ces professions, largement féminisées, ont besoin d'être valorisées et leurs spécificités reconnues.

Cette valorisation passe par une reconnaissance sociale en corollaire d'une reconnaissance salariale. Ceci permettrait de réduire les inégalités de salaires entre femmes et hommes, et de combattre le mépris séculaire entretenu contre les métiers considérés comme « maternant » par les politiques archéo-machistes.

Faire progresser l'égalité, agir en faveur de la reconnaissance sociale et salariale de professions majoritairement exercée par des femmes, ouvrir des formations qualifiantes et rémunérées à ces métiers, voilà qui relèverait réellement du champ ministériel de Marlène Schiappa.

Paris le 25/07/2017

